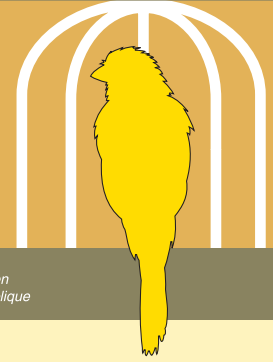


Le virus Zika



RENSEIGNEMENTS – SANTÉ ET SÉCURITÉ

SCFP | Syndicat canadien
de la fonction publique

Une maladie infectieuse méconnue propagée par le virus Zika attire maintenant l'attention du monde entier. Diagnostiquée pour la première fois dans les années 1950 en Afrique centrale, cette maladie fait les manchettes en raison d'une épidémie qui touche l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et les Caraïbes. Puisqu'elle ne s'était jamais propagée en Amérique auparavant, la population du continent y a été peu exposée et l'immunisation limitée, d'où le taux d'infection élevé qu'on observe en ce moment.

Une carte à jour des régions infectées à la grandeur du continent américain est disponible sur le site de l'Organisation panaméricaine de la Santé : www.paho.org

Symptômes

Les symptômes les plus courants sont la fièvre, des démangeaisons, des douleurs articulaires et la conjonctivite (yeux rouges). En général, ces symptômes se manifestent quelques jours après l'infection et ils peuvent perdurer pendant sept jours. Selon le Centres for Disease Control and Prevention (CDC), seulement une personne infectée sur cinq développera les symptômes de la maladie, la majorité d'entre elles n'éprouvant que des symptômes légers.

L'aspect le plus inquiétant avec le virus Zika, c'est l'effet qu'il peut avoir sur le fœtus d'une femme enceinte infectée. Bien que cela n'ait pas encore été démontré clairement, tout porte à croire que le virus peut affecter le développement du fœtus et entraîner une anomalie congénitale du cerveau qu'on appelle microcéphalie.

Certains pays signalent aussi une hausse des cas de syndrome de Guillain-Barré, une maladie rare

qui peut entraîner la paralysie. Pour l'instant, les données sont toutefois insuffisantes pour confirmer l'existence d'une telle hausse et son lien avec la propagation du virus Zika.

Transmission

La maladie se transmet principalement par la morsure d'un moustique du genre *Aedes* infecté par le virus. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il pourrait se transmettre par voie sexuelle, mais aucune autre voie de transmission n'est jugée significative.

On signale un petit nombre de cas confirmés au Canada. Il s'agit de personnes qui ont voyagé dans les régions affectées par l'épidémie. Cela dit, on ne croit pas que la transmission par le moustique soit possible au Canada, le moustique *Aedes* étant incapable de survivre à notre climat nordique.

Prévention

On estime, pour l'instant, que la probabilité d'une épidémie au Canada par le vecteur moustique est très faible. Aucun cas de transmission n'a été signalé en sol canadien.

Il n'existe ni vaccin ni médicament pour se protéger du virus Zika. L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a émis les recommandations suivantes à l'intention des personnes qui doivent se rendre dans les régions où on a signalé des cas :

- Les femmes enceintes et celles qui envisagent de le devenir devraient discuter de leurs plans de voyage avec leur fournisseur de soins de santé afin d'évaluer les risques et de considérer

de différer tout voyage dans les régions du continent où le virus Zika circule.

- Si le voyage ne peut pas être différé, il faut suivre des mesures strictes pour se protéger contre les piqûres de moustiques.
- Les voyageurs doivent se protéger des piqûres de moustiques en tout temps, le jour comme la nuit. On recommande d'utiliser un chasse-moustique (suivre les consignes du fabricant) et de porter des vêtements à manches longues et des pantalons longs. Si l'endroit où vous passer la nuit n'a pas de moustiquaires aux fenêtres, on recommande de dormir sous une moustiquaire de lit.
- Si vous présentez des symptômes semblables à ceux décrits ci-dessus pendant le voyage ou après votre retour, consultez votre fournisseur de soins de santé et informez-le des régions dans lesquelles vous avez voyagé ou vécu. Si vous êtes préoccupés par le virus Zika ou si vous devez vous rendre dans une région où l'épidémie fait rage, il est recommandé de consulter un fournisseur de soins de santé. Idéalement, la consultation doit être six semaines avant le départ.

Précautions à prendre au travail

La grande majorité des membres du SCFP courent un risque très faible d'attraper le virus Zika. Le moustique *Aedes* survit uniquement en climat tropical. Ainsi, les gens qui travaillent en plein air ont très peu de chances de croiser un moustique susceptible de transmettre la maladie. Cependant, les membres du SCFP qui voyagent dans le cadre de leur travail, comme les agents de bord, peuvent être à risque s'ils visitent un pays où sévit une épidémie.

Le SCFP recommande aux membres des comités de santé-sécurité de travailler avec l'employeur pour s'assurer que les employées enceintes soient affectées à d'autres destinations ou qu'elles

fassent l'objet d'un retrait préventif rémunéré si aucun autre accommodement n'est possible.

Pour les travailleurs qui se rendent dans les régions où sévit l'épidémie, le SCFP recommande à ses sections locales de travailler avec l'employeur afin d'informer tous les employés des mesures préventives à prendre et des procédures à suivre si ceux-ci tombent malades, soit :

- les arrangements pour rapatrier nos membres malades
- la procédure pour obtenir des soins médicaux additionnels à l'étranger
- la protection du salaire en cas de maladie
- la procédure pour réclamer une indemnisation pour accident du travail

De plus, l'employeur doit fournir de l'équipement de protection personnel, dont un chasse-moustique à appliquer avant le débarquement. Le chasse-moustique doit être approuvé par la section locale et l'employeur. L'employeur doit aussi s'assurer que les lieux d'hébergement des employés sont à l'épreuve des moustiques (chambres climatisées ou protégées par des moustiquaires, ou encore munies de moustiquaires de lits).

Une bonne partie de l'information contenue dans la présente fiche est tirée des sources suivantes :

- www.cdc.gov/zika/disease-qa.html, consulté le 30 janvier 2016.
- www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/notices-avis/notices-avis-fra.php?id=143, consulté le 30 janvier 2016.
- www.canadiensante.gc.ca/publications/diseases-conditions-maladies-affections/risks-zika-virus-risques/index-fra.php?_ga=1.89549074.866654862.1454430872, consulté le 30 janvier 2016.

Janvier 2016



POUR PLUS DE RESSOURCES : scfp.ca/sante-et-securite

Contactez-nous : Service de santé et de sécurité du SCFP, 1375, boul. Saint-Laurent, Ottawa, ON K1G 0Z7 tél (613) 237-1590 téléc (613) 237-5508 sante_securite@scfp.ca